

ce qui vous reste encore à publier, à employer la même ardeur et le même zèle illuminé, qui vous ont guidé jusqu'ici : de cette manière vous rendrez un grand service à la jeunesse sacrée, et vous vous préparerez pour vous-même l'abondance des bénédictions célestes.

Comme gage de ces bénédictions, et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, cher fils, la bénédiction Apostolique dans le Seigneur.

Donné à Rome, à Saint Pierre, le 10 janvier 1917, la troisième année de Notre Pontificat.

BENOIT XV.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Funérailles de l'abbé J.-D. Beaudoin. — Jeudi matin, le 8 mars, avaient lieu dans l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec, les funérailles de M. l'abbé J.-D. Beaudoin, curé de cette paroisse, décédé le 5 courant. Elles ont été imposantes : et l'affluence considérable de fidèles qui remplissaient les vastes nefs de l'église bien avant l'heure de la messe, montre bien toute l'estime qu'avaient les paroissiens de St-Jean-Baptiste pour leur curé, et combien sa disparition a causé un deuil profond.

Son Éminence le Cardinal Bégin chanta le service funèbre accompagné de MM. les abbés A. Gouin et Chs Gouin, confrères de classe du défunt, comme diacres assistants. Mgr François Pelletier, recteur de l'Université Laval remplissait l'office de prêtre assistant ; MM. les abbés E. Pichette, curé de l'Enfant-Jésus et A. Vachon du Séminaire, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office. M. l'abbé A. Gagnon, de l'archevêché, était maître des cérémonies.

Au chœur assistaient Sa Grandeur Mgr Roy, archevêque de Séleucie, Mgr L.-A. Paquet, Mgr Am. Gosselin, Mgr C.-O. Gagnon, Mgr T.-G. Rouleau, Mgr F.-X. Gosselin, MM. les chanoines Laflamme, Hallé, Arsenault, Beaulieu, Marcoux et près d'une centaine de prêtres.

Durant le service MM. les abbés Lafrance, du Sacré-Cœur de Jésus, Maguire, de Sillery, Fréchette, de Ste-Claire et Cantin, de St-Nicolas, ont dit des messes basses aux autels latéraux.

Sa Grandeur Mgr Roy prononça l'oraison funèbre du défunt. Prenant pour texte ces paroles : *Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris*, par lesquelles saint Paul répondait aux reproches des Corinthiens, en protestant qu'il ne faisait que se dépenser davantage et encore plus volontiers pour leur salut, Sa Grandeur Mgr Roy en fait une heu-